

Décision

Générale

colonial

Décision n° 697 du 30 mai 1953 :

n° 697

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 8 du 01/07/1953

Date de publication
30 mai 1953

Date du numéro
1 juillet 1953

TEXTE INTÉGRAL

Est et demeure rapportée la décision n° 475 en date du 16 avril 1953. M. Said Omar, commis greffier par intérim, est chargé des fonctions d'huissier près les Tribunaux français de Djibouti. M. Abdoul Fatah Cassim, commis greffier par intérim, est nommé huissier suppléant. Avant d'entrer en fonction, MM. Said Omar et Abdoul Fatah Cassim prêteront le serment prescrit par la loi.